



Doc. 12177

26 février 2010

Le surendettement des Etats: un danger pour la démocratie et les droits de l'homme

Proposition de recommandation

déposée par M. Paul WILLE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La crise économique et financière qui s'est abattue sur le monde en 2008 a contraint la plupart des Etats européens à agir dans l'urgence pour sauver les banques et les industries, en prenant souvent des mesures inconsidérées à moyen et long terme pour les finances publiques.

En 2010, la dette publique devrait atteindre 83,2% du PIB en France, 100% en Belgique, 110% en Irlande, 115% en Italie, 120% en Grèce. L'explosion de la dette publique conduit à l'impossibilité pour les Etats de développer de façon effective les politiques visant le bien-être des citoyens et le renforcement de la cohésion sociale, et elle amoindrit leur capacité de faire face aux situations dramatiques des couches de population les plus vulnérables, que la crise économique elle-même a aggravée. Dans ces conditions, le risque de conséquences pour le maintien des valeurs et des normes défendues par le Conseil de l'Europe est bien réel.

L'incapacité des Etats de pouvoir rembourser cette dette et l'affectation d'une partie trop importante des rentrées fiscales à la charge de la dette vont obérer de manière significative nos générations futures et saper leurs conditions de vie. L'on ne peut que craindre un recul dans la mise en œuvre de la Charte sociale européenne, signée et ratifiée par la plupart des Etats membres du Conseil de l'Europe, qui garantit les droits fondamentaux que sont le logement, la santé, l'éducation, l'emploi et la protection sociale. Et cette dégradation des conditions de vie affectera de manière significative l'exercice de la démocratie, le respect des droits de l'homme et la préservation de l'Etat de droit.

L'Assemblée parlementaire doit se saisir de cette question fondamentale pour inciter les Etats membres du Conseil de l'Europe à prendre des mesures qui viseraient à réduire l'endettement des Etats et garantir ainsi le respect des droits politiques, sociaux et économiques de tous les citoyens européens.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

WILLE Paul, Belgique
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
CONDE Agustín, Espagne, PPE/DC
DAEMS Hendrik, Belgique
FRITZ Erich Georg, Allemagne, PPE/DC
GARDETTO Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
GERMIČ Ljubo, Slovénie, ADLE
GREENWAY John, Royaume-Uni
GRIGNON Francis, France, PPE/DC
JELINČIČ PLEMENITI Zmago, Slovénie, GDE
LAMBERT Geert, Belgique
LILLIEHÖÖK Anna, Suède
LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
MONFILS Philippe, Belgique
MORIAU Patrick, Belgique, SOC
MÓSESDÓTTIR Lilja, Islande, GUE
MUÑOZ-ALONSO Alejandro, Espagne, PPE/DC
NEGELE Gebhard, Liechtenstein, PPE/DC
ÓSKARSDÓTTIR Steinunn Valdís, Islande
TINDEMANS Elke, Belgique
VĖSAITĖ Birutė, Lituanie, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste